



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - JANVIER 2023 - N° 51

LA REVUE DE PRESSE

3
janvier

Sanction de l'AMF à l'encontre des anciens dirigeants de la société H2O AM LLP

[L'AMF sanctionne la société de gestion britannique H2O AM LLP](#) et deux de ses dirigeants à l'époque des faits, à des sanctions pécuniaires de 75 millions d'euros, 15 millions d'euros et 3 millions d'euros. Chacune est assortie d'une sanction disciplinaire pour plusieurs manquements à leurs obligations, commis dans le cadre de la gestion de fonds français à l'occasion d'investissements dans des instruments financiers.

[IV du code de commerce et du livre V du code de la consommation du 29 décembre 2022 :](#)

Le décret, pris en application de la loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, permet à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) de renforcer sa communication sur ses mesures d'injonction.

La publicité des injonctions est désormais possible dans tout le champ d'action de la DGCCRF, que ce soit dans la lutte contre les pratiques restrictives de concurrence (suppression d'une clause créant un déséquilibre significatif) ou en matière de protection des consommateurs (cessation d'une pratique commerciale trompeuse, obligations d'information...).

29
décembre

Un décret permet à la DGCCRF de renforcer sa communication sur ses mesures d'injonction

[Décret n° 2022-1701 définissant les modalités de publicité des mesures prises en application du livre](#)

•/..



Offres bancaires à destination des mineurs : un communiqué de l'ACPR

Dans ce communiqué de presse, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution identifie des manquements et des points d'amélioration concernant les offres bancaires à destination des mineurs.

Après une enquête en 2022, l'ACPR affirme que les professionnels doivent mieux contribuer à la protection du patrimoine des mineurs. Elle donne les différents axes d'amélioration à mettre en place par les acteurs du marché.



Astrée vous souhaite une bonne semaine !

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :



67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80